

**Conseil d'Administration
du 6 novembre 2017**

Projet de délibération

Objet : Délibération relative à la tarification des locaux de l'IAE

**Le Conseil d'Administration
adopte la délibération suivante :**

Le conseil d'administration de l'université Lille 1, lors de sa séance du 6 novembre 2017, décide d'adopter, après avis du conseil d'administration de l'IAE, la tarification des locaux de l'IAE mis à disposition de tiers suivante :

Conseil d'administration de l'IAE du 11 mai 2017– point 3

	Journée	1/2 Journée
Amphi 90 places (354,556)	360 €	220 €
Amphi 157 places (152)	730 €	440 €
Amphi 250 places (121)	1 098 €	660 €
<u>Salles Prestiges (sous-sol)</u>		
> 50 personnes (7,9)	548 €	372 €
< 50 personnes (8,10)	438 €	307 €
<u>Salles classiques</u>		
80/120 personnes (6)	365 €	256 €
> 40 personnes (321,322,323,501,502,503,505,506,510,511,513, 514,621,622,623,624)	220 €	147 €
< 40 personnes (54,454,507,551,552,553,555,601,606,615,625)	182 €	128 €
<u>Salle Interactive</u>		
60 personnes (512)	438 €	307 €
<u>Salle Marcel Capet</u>		
	438 €	307 €

ULille, Universités, IAE, FNEGE, Ville de Lille, MEL, Conseil Régional, Conseil Départemental, Rectorat : Gratuité

Entreprises verseurs de TA importante :

Gratuité 3 fois par an : ½ journée 1 amphi ou 1 salle, au delà 50 % du tarif

Autres entreprises verseurs de TA :

Gratuité 1 fois par an : ½ journée 1 amphi ou 1 salle, au delà 50 % du tarif

Institutions publiques et collectivités locales :

Gratuité 3 fois par an : ½ journée 1 amphi ou 1 salle, au delà 50 % du tarif

Entreprise dont un salarié est vacataire à l'IAE :

Gratuité 1 fois par an : ½ journée 1 amphi ou 1 salle

Une convention de partenariat peut prévoir des tarifs de mise à disposition de locaux différents, voire la gratuité.

¹ Dans la limite des locaux disponibles car priorité aux enseignements

² Frais de nettoyage, gardiennage, logistique... selon les tarifs en vigueur